

BARNIX Nicolas

Et ses enfants

27420 CAHAIGNES

Contribution à l'enquête publique d'extraction d'argile par la société TERREAL à CAHAIGNES

CAHAIGNES, le 23 Janvier 2024

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Je me permets de revenir vers vous comme convenu lors de notre entretien de samedi matin afin de coucher sur papier ma contribution à l'enquête publique.

J'habite Cahaignes avec mes enfants depuis 2012. Nous avons choisi de venir nous installer à la campagne pour son calme et son cadre de vie. Or, celui-ci va être grandement bouleversé par l'exploitation de la carrière. En effet, les allers et venues des camions de transport ainsi que ceux de remblai vont perturber cette quiétude aussi bien au niveau sonore que visuel. Je m'interroge sur le trajet de ces camions qui vont traverser un champ agricole sur une route créée de toute pièce qui participe à l'artificialisation de ces terrains ainsi qu'à augmenter la circulation sur la route menant à Vernon.

Au niveau de la sécurité du site, je me demande si tout a été prévu pour que les enfants ne puissent pas avoir accès et si le cas échéant, qu'est ce qu'il est prévu en cas d'urgence ?

Au point de vue économique, il n'y a aucune retombée pour la communauté de commune car l'extraction se fait sur un terrain privé donc seul le propriétaire aura des revenus conséquents à ne rien faire. Aucune embauche ne sera créée sur le bassin non plus.

D'un point de vue écologique, le réchauffement climatique dont on nous parle sans cesse est une réalité. Exploiter un sol sablonneux en surface aura des répercussions certaines sur le

dégagement de poussière qui serait maîtrisé par un arrosage des pistes ou du site d'extraction nous dit-on. Utiliser de l'eau qui ne sera pas récupérée en ces périodes de sécheresse me déconcerte, sans compter que les roues des camions seront forcément souillées. Peu importe nous dit-on, un sas de décrochage sera créé et les roues seront « karchérisées ». Où va-t-on ?

Les habitats des 36 espèces protégées nationalement ne font pas le poids par rapport à un mastodonte comme TERREAL, ainsi que les trouvailles archéologiques très prometteuses. D'autres sites pourraient très certainement convenir avec beaucoup moins d'impacts sur l'écologie et la santé des habitants de Cahaignes mais le groupe ne peut pas apporter la preuve qu'il y en a d'autres...

Pour finir, je me questionne sur la valeur de ma maison après l'installation de cette carrière. Je travaille pour offrir un cadre de vie paisible à mes enfants et investis dans un bien immobilier qui se voit dévalué sur une seule décision de profit de certain à mes dépends. Quelle est la réponse de cette société à ce sujet ?

Monsieur le commissaire enquêteur, je vous remercie de m'avoir lu et de tenir compte de mes remarques.

Cordialement

Nicolas BARNIX

